Grain de Sable n° 500

9 février 2005

RUSSIE ANTISOCIALE

Pour ce 500è numéro, nous vous proposons de découvrir que le néolibéralisme ne connaît pas les frontières, avec un petit voyage en Russie.

Pour contacter l'équipe du *Messager syndical* dont sont issus les textes :
Comité de rédaction : David Mandel (Canada), Carine Clément (Moscou), Denis Paillard (France).
Pour toute correspondance : *Messager Syndical* c/o D.Paillard 2, rue Emile Deutsch de la Meurthe 75014 PARIS. Email : <carine_clement@hotmail.com>

LE MESSAGER SYNDICAL janvier 2005 n° 28
Bulletin d'informations sur le mouvement syndical en Russie

IMPORTANTE MOBILISATION DES RETRAITES DANS TOUTE LA RUSSIE

Lors de la session printemps – été 2004 de la Douma, un paquet de lois antisociales a été adopté : il constitue une attaque frontale contre la partie la plus démunie (soit 80 %) de la population… Cette politique antisociale s'étend à tous les domaines : logement, santé, retraites, éducation, droits du travail (pour une analyse détaillée du contenu de ces lois, se reporter au ***Messager syndical,* 27**).

La loi dite de « monétarisation des avantages sociaux » prévoit de supprimer à compter du 1er janvier 2005 les avantages sociaux dont bénéficient certaines catégories de la population (retraités, anciens combattants, vétérans de la seconde guerre mondiale et invalides du travail) : gratuité des transports publics, non paiement de certains médicaments et du téléphone. Pour compenser la perte des ces avantages, les personnes concernées sont censées toucher une compensation financière qui sera désormais à la charge des régions. Or la majorité des régions de Russie sont déficitaires sur le plan budgétaire : les sommes seront totalement dérisoires ou même, dans de nombreux cas, purement fictives.

Depuis le début du mois de janvier (date d'entrée en application de la loi) on assiste à travers toute la Russie à une vague impressionnante de manifestations, débouchant dans de nombreux cas, à des actions plus radicales comme le blocage des rues et des axes routiers. Et les slogans lancés par les manifestants vont bien au delà de la seule suppression des avantages sociaux ; toujours plus nombreux sont les manifestants qui réclament la démission du gouvernement, la dissolution de la Douma et mettent en cause directement Poutine.

Il est difficile d'énumérer toutes les villes, grandes et petites – elles se comptent par centaines - où se déroulent les manifestations, réunissant souvent des milliers de manifestants. Il est intéressant de noter que les plus grosses mobilisations ont eu lieu en province et non à Moscou et Saint Pétersbourg. Dans un grand nombre de villes plusieurs manifestations ont eu lieu depuis début janvier, dans certaines les actions ont pris un rythme quotidien, accompagnées du blocage du trafic automobile. Le 22 janvier, à l'occasion du centième anniversaire du « dimanche sanglant » (le 22 janvier 1905 le tsar avait fait tirer sur la foule), a connu un regain de manifestations.

Très souvent spontanées au départ, ces manifestations ont des degrés divers d'organisation et de mobilisation. Elles sont soutenues par différents partis d'opposition, à commencer par le Parti communiste de la Fédération de Russie, mais aussi par différentes composantes du mouvement syndical. Ainsi, à Toliatti, le syndicat alternatif *Edinstvo* de l'usine Avtovaz a mis tout son poids dans les mobilisations. Et parmi les manifestants, en dehors des retraités, il y a d'autres classes d'âges, à commencer par les étudiants.

Face à cette mobilisation qui s'inscrit dans une réelle durée, la réaction du pouvoir a été celle du mépris : ministres et députés ont proclamé que la loi avait été mal comprise (un refrain que l'on a souvent entendu en France lors de la réforme des retraites au printemps 2003 !). Et V. Poutine a déclaré que le gouvernement et les autorités des régions avaient mal accompagné la mise en application de la loi. Par contre, sur le fond, il n'est pas question pour le gouvernement de reculer. Cette politique du mépris a été, dans quelques villes, accompagnée de mesures de répression policière à l'encontre certains manifestants. Face à cette intransigeance du pouvoir, le mouvement se trouve aujourd'hui confronté à une grave question : comment poursuivre et élargir la mobilisation ?

Le 19 janvier, le ***Conseil de Solidarité sociale*** (**S.O.S**) a lancé un appel à deux journées d'action, à travers toute la Fédération de Russie, **les 10 et 12 février**, pour réclamer l'abrogation de la loi sur les avantages sociaux, mais aussi le retrait des autres lois antisociales adoptées l'année passée. **S.O.S.** est une structure regroupant une cinquantaine d'associations (dont les principales associations de retraités), d'organisations et de syndicats (les partis ne peuvent en faire partie) qui avaient formé un large front d'opposition aux projets de loisantisociales, et qui, au lendemain du vote de la Douma, avaient décidé de poursuivre leur action. **S.O.S.** publie un journal *Solidarnost'* tiré désormais à 400 000 exemplaires et diffusé à travers toute la Russie. Compte tenu de l'expérience de l'année passée et d'un ancrage réel de ses différentes composantes dans de nombreuses régions, **S.O.S** peut contribuer de façon décisive à la poursuite et l'élargissement de la mobilisation. De plus, un site internet (ikd.ru) étroitement lié à **SO.S.** donne quotidiennement des informations détaillées sur les manifestations et actions de la journée Face à la nécessité de construire un espace commun de lutte, le plus large possible, l'information systématique sur ce qui se passe dans le reste du pays est aujourd'hui un enjeu essentiel, afin de briser le sentiment d'isolement des uns et des autres.

*On trouvera ci-dessous de larges extraits d'un texte de Oleg Shein, député indépendant à la Douma et l'un des principaux animateurs de **S.O.S.** Dans ce texte O. Shein replace la mobilisation contre la suppression des avantages sociaux dans le contexte plus large de la résistance à l'offensive antisociale du gouvernement.*

La crise ne fait que commencer

Le pouvoir se trouve confronté aujourd'hui à une vague de protestation populaire massive, un événement auquel il ne s'attendait pas du tout. Cette vague de protestation est spontanée mais déterminée. Et les mots d'ordre économiques deviennent rapidement politiques.

L'inquiétude du pouvoir est d'autant plus grande que, contrairement à la majorité de la population, il sait parfaitement que la gratuité des transports n'est qu'un aspect dans l'ensemble beaucoup plus large des mesures adoptées l'année passée. Et quand le peuple prendra vraiment conscience de tout ce que le pouvoir lui a préparé, les protestations d'aujourd'hui peuvent se transformer en une révolution « orange » à l'échelle de la Russie, avec des mobilisations comparables à celles qu'a connues l'Ukraine.

Qui est coupable ?

Les régions sont aujourd'hui dépossédées par le pouvoir fédéral jusqu'au dernier kopeck. A compter du 1er janvier 2005, les régions ne percevront plus ni l'impôt sur les transports maritimes, ni sur l'extraction des ressources naturelles. Et elles ne toucheront qu'une partie de l'impôt sur les bénéfices des entreprises. Au total, cela signifie une perte de revenus de 102 milliards de roubles (33 roubles = 1 euro). Compensation dérisoire, on leur rend l'impôt sur les revenus agricoles (0,5 milliard de roubles) et on leur promet la création d'un « fond de soutien » à hauteur de 35 milliards de roubles.

De surcroît, les régions ont désormais à leur charge le versement à 20 millions de retraités des sommes censées compenser les avantages supprimés, mais aussi les allocations familiales, les subventions au logement et le financement des lycées professionnels. Le pouvoir fédéral s'est déchargé sur les régions de ces dépenses colossales sans aucune contre partie.

Le problème de la gratuité des transports pour les retraités n'est qu'un début. Ce qui est planifié c'est la liquidation pure et simple de tous les avantages sociaux encore existants. A Tver on a même remis en cause les aides au logement. A Voronej et à Astrakhan, les sommes prévues en compensation des avantages perdus sont de l'ordre de 100 roubles (3 euros). Et on ne sait rien à ce jour du montant des sommes prévues pour compenser la perte de la gratuité des médicaments.

Indépendamment de la suppression des avantages sociaux, il y a la question des tarifs sur les services. Tous les tarifs ont connu une augmentation brutale, en particulier les tarifs liés au logement (eau, électricité, chauffage). A cela vient s'ajouter l'inflation. Mais aussi la privatisation en cours de l'eau et de l'électricité. D'ici un ou deux ans, les tarifs seront fixés en toute liberté par les compagnies privées.

Bientôt il deviendra clair pour tout le monde que la crise frappe aussi le secteur public. Le financement de la santé a connu des réductions drastiques. Les sommes affectées, au niveau des régions, au financement de l'assurance médicale ont été divisées par deux. Les dépenses pour l'éducation ont baissé de 10 %. Et le montant des salaires des travailleurs du secteur public (enseignants, personnels médicaux, etc.) sera désormais fixé à l'échelle des régions. Ce qui va inévitablement entraîner le retour de la dette salariale et des réductions massives d'effectifs dans le secteur public. Aujourd'hui déjà, des hôpitaux ont été fermés et cette politique de fermeture va prendre une grande ampleur.

Que faire ?

C'est le centre qui est la source des maux actuels. Si les autorités locales étaient les seules responsables, comment alors expliquer que la vague de protestation agite tout le pays. C'est le pouvoir central qui met en place une dictature antisociale « à la Pinochet ».

C'est pourquoi il faut une opposition unie à la politique menée par le président et son parti « Russie unie ». Une opposition qui défende les droits sociaux et les libertés démocratiques. Un parti de la justice sociale, notre parti. Compte tenu de la vague de protestations, il est urgent de le développer. Ce doit être un parti capable de porter des coups au pouvoir central. Une opposition nouvelle, forte et déterminée. Sans une telle organisation, rien ne changera sur le fond. Les derniers avantages sociaux seront supprimés, les établissements d'enseignement et les hôpitaux seront privatisés.

Dans les régions et les villes il faut imposer un contrôle populaire sur le pouvoir local. En effet, certaines décisions sont encore prises à cet échelon: privatisation de tel ou tel service, financement de la santé publique, etc. C'est sur ces points que le contrôle doit s'exercer. C'est aussi par un tel contrôle que l'on peut contrer la politique d'extermination de la population menée aujourd'hui. Les mécanismes d'un tel contrôle sont bien connus, cela passe par la création d'un groupe de travail qui fait le point sur tel ou tel problème et ensuite fait des propositions. La mise en place ou non de ce contrôle est un test essentiel sur les intention réelles du pouvoir local. S'il accepte cette perspective, tant mieux. S'il cherche à s'y opposer, cela tournera mal pour lui. Et il devra se démettre. (…)

****

APPEL A LA SOLIDARITE AVEC LES MINEURS DE VORKUTA, MEMBRES DU SYNDICAT « DEFENSE DU TRAVAIL »

Depuis quelque temps la direction de la mine « Vorgachorskaïa » (Vorkuta, dans le Grand nord de la Russie), et en particulier son directeur S.T. Smelkov, mène une campagne musclée de discrimination à l'égard des salariés appartenant aux syndicats « **Défense du Travail** » (Zachita Truda) et **PGI** (syndicat des ingénieurs du charbon).

Les travailleurs de la mine faisant partie de ces syndicats sont forcés à quitter leur syndicat et à

rejoindre le syndicat traditionnel Rosugolprof (de la confédération FNPR) sous la menace de licenciement.
La direction de l'entreprise effraient les membres des syndicats alternatifs déjà cités en leur faisant croire que les membres de « **Zachita** » et du **PGI**, ainsi que les non syndiqués, n'auraient pas droit à l'augmentation du salaire de base de 18% à partir du 1er janvier 2005, au bonus de la retraite pour les salariés du charbon et à d'autres droits sociaux prévus par l'accord collectif territorial de Vorkuta pour 2005-2007.
Le département du travail de la ville de Vorkuta a émis son avis sur l'accord territorial en question (№112/41, daté du 14.01.2005), dans lequel il est clairement exprimé que les droits sociaux prévus par cet accord sont dus à tous les salariés de l'entreprise signataire de l'Accord, quelle que soit leur appartenance syndicale. Mais la direction de la mine ignore cet avis.
La direction de la mine Vorgachorskaïa viole donc en toute connaissance de cause les droits légaux des salariés, tels qu'ils sont inscrits dans la Constitution de la Fédération de Russie et dans la loi sur « les syndicats, leurs droits et leurs garanties ».
Le syndicat « Zachita truda » lance un appel de solidarité avec les membres des syndicats discriminés par la direction de la mine Vorgachorskaia.

Adresses et fax auxquels adressés les lettres de protestation:
1. Directeur général de la société ZAO « Severstal-Ressource », Deniskin Roman Valentinovitch, 127299, Moscou, rue Bolchaia Akademitcheskaïa, 5-4, tél/fax : (7- 095)981-09-18
2. Directeur général de la société OAO « Vorkutaugol », Loginov Alexandre Kimovitch, 169908, Vorkuta, rue Lénine, 62, tél/fax : (7-82151)3-50-18, 7-30-10
3. Directeur général de la mine OAO « Vorgachorskaïa », Smerlov S.T., 169933, Vorkuta, cité Vorgachor, mine OAO « Vorgachorskaia », tél/fax: (7-82151)7-66-75

Modèle de lettre de protestation
Nous avons appris que la direction de la mine OAO « Vorgachorskaia » mène une politique de dicrimination des salariés selon leur appartenance syndicale.
Sous la menace de licenciement, les salariés de la mine, membres des syndicats « Zachita » et NGI sont forcés à quitter leur syndicat et à intégrer un autre syndicat (Rosugolprof selon nos sources).
La direction de l'entreprise effraient les membres des syndicats alternatifs déjà cités en leur faisant croire que les membres de « Zachita » et du PGI, ainsi que les non syndiqués, n'auraient pas droit à l'augmentation du salaire de base de 18% à partir du 1er janvier 2005, au bonus de la retraite pour les salariés du charbon et à d'autres droits sociaux prévus par l'accord collectif territorial de Vorkuta pour 2005-2007.
Nous protestons contre cette politique de discrimination menée par la direction qui constitue une violation grave de la législation du travail et des droits constitutionnels des salariés.
Si la direction continue à discriminer ainsi les membres des syndicats qui ne lui conviennent pas, nous ferons en sorte d'alerter l'opinion publique internationale sur ce scandale.
Signature, organisation

Copie à Oleg Babitch, secrétaire de « Zachita truda »: smmorpwr@mtu-net.ru

* * * * * * * * * * *

*Autre aspect de la politique libérale menée par V. Poutine : la privatisation des chemins de fer. Nous publions ci-dessous le texte d'un militant cheminot de Russie, qui doit être publié dans la revue du syndicat **Sud Rail** consacrée aux problèmes internationaux. Nous remercions les camarades de **Sud Rail** qui ont donné leur accord pour que ce texte soit publié dans le **Messager syndical.***

LA REFORME DES CHEMINS DE FER EN RUSSIE : UN PREMIER BILAN

La première étape de la réforme des chemins de fer de Russie est terminée. Cela fait un an que, par décret du gouvernement, une société par actions « Réseaux ferroviaires de Russie » (**RFR)** a été créée sur la base de la privatisation des équipements.

Nous analyserons les résultats de cette première en évoquant ce qui s'est passé dans les différents départements de la ligne *Oktiabrskaïa* [partie du réseau des chemins de fer russes reliant Saint Péterbourg à Moscou et à de nombreuses destinations dans la partie Nord Ouest de la Russie. NdT]. Et par là même, on pourra apporter une réponse à la question : à qui profite la privatisation ?

La création de la **RFR** a entraîné la liquidation de toute une série de départements et services annexes. Poursuivant une politique amorcée depuis quelques années, la **RFR** liquide tous les services sociaux (hôpitaux, écoles, crèches). Elle procède aussi à une réduction drastique des ateliers d'entretien. Auparavant il existait toute une série d'ateliers chargés de la réparation et de l'entretien du matériel. Désormais, le matériel est envoyé en usine ou dans les ateliers centraux : une partie est retirée de la circulation et l'autre est réparée à la va vite. Et le matériel qui vient remplacer le matériel hors d'usage n'est pas de la même qualité. Les services de nettoyage, tant dans les gares que les trains, ont vu baisser leurs effectifs. Désormais, le nettoyage est effectué par des travailleurs avec un contrat « à la tâche » alors même que ce travail est régulier, ce qui signifie ni indemnités de maladie, ni congés payés, ni cotisations au fond de retraite. Ce sont en fait des sociétés extérieures qui sont chargé de ces travaux, à la tête desquelles on trouve des parents ou des connaissances des dirigeants de **RFR**. Et avec des coût nettement supérieurs. Les effectifs des employés des guichets ont été réduits. Quant aux contrôleurs, qui assurent la vente des billets

dans les trains, le temps passé en gare entre l'arrivée du train et le départ du suivant n'est pas considéré comme « temps de travail » : s'ils se trouvent là, c'est « par choix personnel ».

A ce jour, pour la majorité des professions, on ne connaît toujours pas la définition des postes de travail. Dans les postes de sécurité, il est prévu que les mécaniciens et les monteurs assurent des permanences de 24 heures, payées à 25% du tarif s'il s'agit d'une permanence téléphonique à domicile et à 75% si la permanence se fait sur le lieu de travail. En raison du manque dramatique de personnel les procédures de contrôle technique ne sont jamais effectuées complètement. Les mécaniciens et les monteurs en charge de la signalisation, de la centralisation et du blocage, n'ont droit à aucune prime pour travaux dangereux alors que les nuisances sont les mêmes que pour les personnels chargés de l'entretien des voies et les personnels du réseau électrique.

Dans le service chargé du réseau électrique on a « innové » : en plus du service actif, on a introduit la notion de « service passif » correspondant à 16 heures payées 75% du tarif et qui ne sont pas toutes décomptées dans l'horaire de travail légal. A cause du manque d'effectifs les personnels travaillent 24 heures d'affilée un jour sur trois. Des horaires élastiques où les heures supplémentaires ne sont pas payées.

Dans le département « trafic » la situation n'est pas meilleure. Dans la plupart des gares le service est assuré par 3 personnes au lieu des 4 réglementaires. Les heures supplémentaires ne sont pas payées. Mais pas question de s'absenter, car il n'y a personne pour te remplacer. Même situation dans les parcs de locomotives. Et tout ce petit monde de s'agiter comme un écureuil dans sa roue. En cas d'incident, la direction trouvera toujours un aiguilleur à sanctionner.

Les mêmes réductions d'effectifs frappent les employés. Ainsi, à certains endroits, les personnes responsables des maisons de repos pour les conducteurs se sont vu attribuer la charge du nettoyage et de la vaisselle pour le personnel roulant. Mais aussi celle de brûler les ordures dans des fourneaux spéciaux. Et celles qui ont refusé ont été licenciées.

Situation du même ordre pour le personnel travaillant sur les voies. Les quota de monteurs pour une section de ligne ne sont remplis qu'entre 30 à 50%. Et le matériel d'entretien, ou plutôt ce qu'il en reste, est souvent hors d'usage. Ce qui entraîne en permanence le non respect de la sécurité et des règles d'entretien, avec à la clef des accidents et une augmentation des accidents du travail. Chaque semaine nous recevons des télégrammes nous informant d'accidents mortels. Depuis le début de l'année plus de cent travailleurs sont morts ou ont été victimes d'accidents graves. Et beaucoup d'autres cas ne sont pas rendus publics. Sur ordre de la direction de la ligne *Oktiabrskaïa*, un grand nombre de passages à niveau ont été supprimés, et cela s'appelle la sécurité du trafic ! On a fortement réduit les effectifs des personnels techniques (régleurs, monteurs, etc) affectés à une portion de ligne. Les réparations sont confiées à des entreprises extérieures, pour un coût trois fois supérieur ! Le matériel électrique et hydraulique est envoyé pour être réparé à l'usine de Novgorod. Où il est déclaré hors d'usage ou encore envoyé sur une autre ligne. La direction refuse d'acheter du nouveau matériel : « trop cher » dit-elle. Conséquence : les personnels travaillant sur les voies le font avec les mêmes instruments qu'au début du XXème siècle, pour un salaire de 4 à 5000 roubles [soit 140 à 260 $. NdT]. Et les petits chefs violent en permanence la loi, à commencer par le Code du travail, sûrs de leur impunité devant les tribunaux. Quant à ceux d'en haut, c'est à une toute autre échelle ils violent la loi et s'en mettent plein les poches : à la pelle !

Dans la plupart des départements, le fond de salaires diminue chaque mois. Et cela malgré la hausse des prix et les dispositions des conventions collectives prévoyant une indexation des salaires sur l'inflation. Les bénéfices de **RFR** pour le premier semestre 2004 sont deux fois et demie supérieurs à ceux de la société d'état pour tout 2003. Les traitements des dirigeants de **RFR** ont été multipliés par 3, pour certains par 5. Par contre, pour les travailleurs, leur salaire a baissé de 1 500 à 2000 roubles depuis septembre 2003. Le nombre des boîtes extérieures qui se sucrent sur le dos de **RFR** augmente chaque jour. Autre mot d'ordre : « rentabiliser » les moyens, ce qui signifie louer les bâtiments des gares et autres installations et mettre des panneaux publicitaires partout. Les travailleurs ayant des personnes à leur charge n'ont plus, depuis avril 2004, le droit de voyager gratuitement. De façon plus générale, suite à la signature d'un accord salarial et d'une nouvelle convention collective entre la **RFR** et un syndicat « maison » les avantages dont bénéficiaient les cheminots ont diminué de façon significative, et les salaires sont toujours aussi dérisoires, alors même que le volume de travail augmente.

Pour la direction, pas question d'augmenter les salaires, car, dit-elle, le fond de salaires ne le permet pas. Pas d'argent non plus pour terminer la construction d'un dépôt de locomotives ou pour réparer le matériel. Mais de l'argent il y en a lorsqu'il s'agit de construire un sauna avec piscine, une pièce de repos avec billard et fauteuils confortables, un bureau avec toutes les commodités… C'est ainsi que prospèrent les chefs en tout genre, célébrant la privatisation. Mais pourquoi ces limites à l'augmentation du fond de salaires ? Elles ne tombent pas du ciel. Augmenter les salaires, c'est réduire les bénéfices. Toute somme affectée aux besoins des travailleurs, à la sécurité du travail et à celle des transports, à la redéfinition des postes de travail, à la construction de logements, aux avantages en nature prévus par la convention collective, tout çà c'est du bénéfice en moins. Et dans une société capitaliste, une société par actions, même lorsque l'Etat détient 100% des actions, c'est la recherche à tout prix du bénéfice, sur le dos des travailleurs. Pour une vie digne, il faut se battre et se

battre ensemble. Et le seul moyen d'unir ses efforts pour gagner, c'est un syndicat, un syndicat sans représentants de la direction et du personnel d'encadrement, un syndicat qui unit ses efforts avec d'autres syndicats en Russie, un syndicat qui organise des actions visant à défendre les intérêts de la majorité des travailleurs, des actions de solidarité avec les autres travailleurs, et qui participe à la lutte commune. Tout travailleur doit comprendre que le syndicat c'est un outil de défense pour lui dans chaque cas concret, mais aussi pour résoudre des problèmes communs à plus long terme.

Il ne faut pas attendre des tribunaux ou de l'inspection du travail un quelconque changement de la situation actuelle. Tant que les travailleurs ne s'uniront pas dans de véritables syndicats et ne décideront pas de défendre ensemble leurs droits, la situation dans les chemins de fer ne peut qu'empirer. La première étape de la privatisation est achevée. La seconde étape qui va s'ouvrir apportera son « bouquet » de nouvelles mesures contre les travailleurs, et seuls ceux qui auront survécu pourront goûter aux fruits mers de la troisième étape.

A. Argunov, cheminot (17 ans de carrière). Président du syndicat « **Le Cheminot** ».

****